



Assemblée générale

Soixante et onzième session

Documents officiels

Distr. générale
8 novembre 2016
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 13^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 17 octobre 2016, à 10 heures

Président : M^{me} Nipomici..... (République de Moldova)

Sommaire

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- b) Coopération pour le développement industriel

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-17965X (F)



Merçi de recycler 



M. Djani (Indonésie) étant absent, M^{me} Nipomici (République de Moldova), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (A/71/173)

a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/71/181)

b) Coopération pour le développement industriel (A/71/264)

1. **M^{me} Wenyan Yang** (Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/71/181), dit que ce rapport fait le point sur les progrès accomplis par les pays sur la voie de l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et par le système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs de la Décennie, examine les problèmes qui subsistent et formule un certain nombre de recommandations essentielles destinées à l'Assemblée générale.

2. Si l'extrême pauvreté et la faim ont reculé dans toutes les régions, des problèmes ardu subsistent en Afrique et dans les pays les moins avancés ; en même temps, la pauvreté relative s'est accrue dans les pays développés, notamment en Europe. Le rapport met en lumière les énormes progrès faits à travers le monde sur la voie de l'éducation pour tous, du renforcement de l'accès aux services de soins de santé de qualité, de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'extension des services de protection sociale. Les pays éprouvant des difficultés à assurer le plein emploi et un travail décent à tous, il définit un certain nombre de priorités stratégiques permettant d'éliminer la pauvreté et de créer des emplois. Enfin, il fait le point sur la mise en œuvre du thème de la Décennie par le système des Nations Unies, sur la base de consultations réalisées auprès des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi qu'auprès des commissions régionales.

3. **M. Gilabert** (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)), présentant le rapport du Directeur général de l'ONUDI

(A/71/264), dit que l'importance du développement industriel en tant que moteur de la croissance économique est maintenant reconnue par tous et qu'elle est visée directement par l'objectif de développement durable 9 et indirectement par les objectifs 1, 8, 12, 13 et 17.

4. La première section du rapport met en lumière les dernières tendances du développement industriel et examine la grandeur de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) mondiale, ainsi que les exportations de produits manufacturés, la technologie et l'incidence de l'industrie sur l'emploi. La production manufacturière s'est rapidement accrue dans les économies émergentes, nombre d'entreprises y ayant délocalisé leurs activités pour tirer profit de la faiblesse des coûts de production et de l'expansion des marchés. Les exportations et la promotion des investissements ont joué un rôle de premier plan dans la croissance de longue durée en créant un cercle vertueux composé de l'investissement, de l'innovation et de la réduction de la pauvreté. Les emplois se sont déplacés de façon générale de l'agriculture vers les services en Afrique, mais même si la productivité des services a été bien plus élevée que celle de l'agriculture, la productivité globale n'a que très peu augmenté au fil du temps. La technologie continue de jouer un rôle majeur dans le développement industriel.

5. Dans sa seconde section, le rapport décrit les relations d'interdépendance qui existent entre les divers objectifs intéressant le développement industriel. Le développement industriel durable profitant à tous influe directement et indirectement sur tous les autres objectifs, notamment l'objectif 17 relatif au Partenariat mondial pour le développement durable.

6. Les principales priorités de l'ONUDI consistent à créer une prospérité partagée, en particulier par la mise en place d'agro-industries, autonomiser les femmes et les jeunes dans les activités productives et la sécurité humaine au sortir de crises, favoriser la compétitivité économique en encourageant les petites et moyennes entreprises, le renforcement des capacités dans le domaine des échanges commerciaux, la technologie et l'investissement et protéger l'environnement en favorisant les énergies propres et renouvelables, les villes intelligentes et l'application de divers accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Ces priorités sont mises en œuvre par les quatre domaines d'activité de l'ONUDI, à savoir la coopération technique, la recherche, l'analyse et les services de conseil en matière de politique industrielle, les fonctions normatives et la création de

partenariats pour le transfert de connaissances. Parallèlement, l'ONUDI exerce des activités transversales dans le domaine de la statistique industrielle, procède à la fixation de normes et participe à des échanges d'informations et de bonnes pratiques. Le renforcement des partenariats lui étant indispensable, elle a organisé trois cadres de discussion sur le développement industriel durable profitant à tous au cours de la période considérée.

7. Tout en continuant de travailler en étroite collaboration avec le système des Nations Unies et en particulier avec le Conseil économique et social sur les activités opérationnelles de développement, l'ONUDI a veillé à ce que ses cycles de planification stratégique concordent avec l'examen quadriennal complet.

8. **M. Rahman** (Organisation mondiale du tourisme (OMT)), présentant le rapport du Secrétaire général de l'OMT sur la promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement (A/71/173), dit que 33 États Membres et territoires ont répondu à l'enquête réalisée par l'OMT et que les réponses reçues étaient représentatives tant du point de vue géographique que sur le plan des niveaux de développement.

9. Le tourisme s'est développé de façon constante à travers le globe, sa croissance dépassant la moyenne pour la sixième année consécutive malgré la lenteur et le caractère inégalitaire de la reprise économique, les alertes sanitaires et la montée des obstacles géopolitiques. En 2015, 1,186 milliard de personnes – chiffre jamais atteint auparavant – ont voyagé dans le monde, soit 50 millions de plus que l'année précédente. Selon les prévisions, le nombre de touristes internationaux atteindrait 1,8 milliard à l'horizon 2030. Le tourisme est ainsi devenu un des principaux secteurs de l'économie mondiale, comptant pour 10 pour cent dans le produit intérieur brut (PIB) du monde. Pour 2016, l'OMT prévoit un accroissement des arrivées de touristes internationaux compris entre 3,5 et 4,5 pour cent, avec une progression plus forte en Asie-Pacifique, en Amérique et en Europe respectivement. Le tourisme est une force transformatrice qui joue un rôle dans les trois piliers du développement durable, à savoir ses dimensions sociale, économique et environnementale. Il est susceptible de créer des emplois et de faciliter l'élimination de la pauvreté.

10. **M. Iziraren** (Maroc) dit que le rapport de l'OMT met en évidence l'importance que le tourisme durable, notamment l'écotourisme, a revêtue jusqu'à présent

dans la réalisation du développement durable et en particulier dans l'élimination de la pauvreté, de façon intégrée et globale, tout en permettant aux femmes de se prendre en charge, surtout dans les zones rurales. Il demande que de plus amples renseignements soient fournis sur la coopération Sud-Sud, celle-ci pouvant également jouer un rôle dans la promotion du tourisme et de l'écotourisme durables, ainsi que sur les mesures et les données, lesquelles permettent de déterminer la contribution du tourisme au développement durable.

11. **M. Rahman** (OMT) dit que l'OMT concentre ses efforts sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, ainsi que sur d'autres domaines transversaux tels que l'autonomisation des femmes. Elle accorde beaucoup d'importance à la coopération Sud-Sud et a engagé récemment des discussions avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en vue de renforcer davantage cette coopération dans le cadre du tourisme durable. En ce qui concerne la mesure des données, question revêtant une importance capitale si on veut assurer la pérennité du secteur du tourisme, afin d'atteindre les objectifs de développement durable, l'OMT appuie les efforts des États Membres dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données. La multiplication des données permet de mieux élaborer les politiques et évaluer leurs effets pour assurer le tourisme durable.

12. **M^{me} Niyomthai** (Thaïlande), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, notamment l'extrême pauvreté, reste le plus grand défi que le monde doit relever et une des conditions indispensables du développement durable. Malgré l'adoption de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, celle-ci sévit toujours dans nombre d'États membres du Groupe : le nombre des personnes vivant en Afrique subsaharienne avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour a en réalité augmenté et les inégalités s'aggravent tant au sein des pays qu'entre ceux-ci. Il est dès lors indispensable d'évaluer la mise en œuvre du thème la Décennie et d'en assurer le suivi en renforçant la coordination, la cohérence et les synergies et en déterminant les moyens d'accomplir des progrès. Les efforts collectifs doivent être multipliés de façon exponentielle, en particulier par la proclamation d'une troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2028),

destinée à combler le décalage entre les politiques et la capacité des pays à atteindre l'objectif suprême.

13. Il faut prendre conscience des multiples besoins et difficultés qu'éprouvent les pays en développement, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les pays en situation de conflit ou se relevant d'un conflit, les pays à revenu intermédiaire ainsi que les pays et peuples vivant sous occupation étrangère. De plus, il y a lieu d'aider les gouvernements des pays en développement à élaborer leurs propres stratégies de développement et mécanismes d'intervention, conformément à leurs priorités et circonstances nationales. L'appui du système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux est indispensable pour susciter des changements structurels par des politiques économiques et sociales axées sur la population qui favorisent une croissance profitant à tous, la création d'emplois, l'investissement dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des infrastructures, la création d'un filet de sécurité sociale et l'autonomisation des femmes.

14. Sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre du thème de la Décennie et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), des mesures doivent être prises pour améliorer les données et les mécanismes de surveillance, mettre à profit les partenariats et favoriser l'échange d'idées visant à éliminer la pauvreté et à créer des emplois décents qui a lieu à l'échelle mondiale. Le système des Nations Unies, en concertation avec les institutions financières internationales, doit mettre au point des indicateurs transparents permettant de mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable qui vont au-delà du revenu par habitant.

15. La mise en place et la mobilisation de ressources suffisantes et prévisibles étant une des principales difficultés que les pays en développement rencontrent sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, les moyens de financement énoncés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement revêtent une grande importance et il est indispensable que tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement (APD) soient remplis. On pourrait créer un environnement international favorable par l'octroi de ressources financières supplémentaires, le

transfert de technologie à des conditions de faveur et préférentielles, le renforcement des capacités et l'adoption de politiques commerciales propices au développement, ainsi que par la participation des pays en développement à la gouvernance économique mondiale de façon équitable et efficace.

16. Le développement industriel durable profitant à tous est une des composantes essentielles de toute stratégie complète de transformation structurelle de l'économie visant à éliminer la pauvreté et à favoriser une croissance économique soutenue, ainsi qu'à assurer la réalisation de nombre des objectifs de développement durable. L'ONUDI étant un important prestataire de services spécialisés de promotion du développement industriel durable profitant à tous, notamment de services de renforcement des capacités productives, le Groupe des 77 et la Chine l'invitent à organiser des concertations mondiales et à promouvoir des partenariats multipartites en vue de faciliter l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (« Programme 2030 »). Le Groupe des 77 et la Chine jugent cependant préoccupant que les pays développés continuent de se retirer de l'ONUDI et ils invitent tous les pays à y reprendre ou conserver leur place.

17. **M^{me} Young** (Belize), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/71/181) évoque un problème bien connu, à savoir le fait que les progrès accomplis à travers le monde soient inégaux et incomparables d'une région à l'autre. Les Caraïbes se heurtent à une difficulté particulière que ne rencontrent pas les autres pays en développement, la pauvreté telle qu'elle est couramment mesurée et une pauvreté multidimensionnelle grandissante y coexistant avec la faiblesse persistante de la croissance et un début d'effritement des avancées réalisées en matière de développement humain. Dans les États membres de la CARICOM, la pauvreté frappe de façon disproportionnée les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les handicapés, les petits exploitants agricoles, les travailleurs sans qualifications, les populations autochtones, les ménages monoparentaux et les familles nombreuses ; c'est surtout un phénomène rural, des poches de pauvreté existant cependant dans les quartiers défavorisés des villes sous l'effet des migrations internes.

18. Au niveau macroéconomique, les facteurs de pauvreté sont, entre autres, la faiblesse des taux de croissance, la répartition inéquitable des revenus, la faiblesse de la productivité, la non-compétitivité des secteurs productifs, l'inefficacité des politiques économiques et sociales, les chocs exogènes et l'insuffisance du capital humain. Au niveau microéconomique, ils résident notamment dans le sous-emploi ou le chômage, la faiblesse des niveaux d'études atteints, la précarité de la santé, les inégalités entre les ethnies et les sexes ainsi que l'exclusion sociale. La région de la CARICOM a adopté un certain nombre de plans stratégiques multidimensionnels visant à lutter contre la pauvreté aux niveaux de l'État, des ménages et des individus qui portent sur les facteurs macroéconomiques et microéconomiques.

19. Néanmoins, les États membres de la CARICOM sont conscients de leurs limites, compte tenu de leur situation géographique, de leur taille, de leur manque de capacités et du fait que leurs économies soient ouvertes et tributaires des échanges commerciaux. Étant de petites îles de basse altitude, ils subissent les conséquences des changements climatiques de façon disproportionnée ; parfois, ils ne sont guère en mesure de mobiliser l'aide dont ils ont désespérément besoin, pour ne citer que celle-là. Non seulement ils supportent le poids de changements climatiques causés par les activités industrielles d'autres pays, mais ils endurent les conséquences délétères de politiques économiques et financières auxquelles ils n'ont pas consenti. En outre, la tendance à l'atténuation des risques en cours dans le secteur financier menace leur survie.

20. Le Programme 2030 et d'autres engagements adoptés d'un commun accord par la communauté internationale apportent un nouveau jeu d'outils puissant permettant d'assurer la justice économique, sociale et environnementale, ainsi qu'une méthode d'élimination de la pauvreté ayant un caractère multidimensionnel. Il faut aussi que cette méthode soit universelle, coordonnée, intégrée et cohérente à tous les niveaux. Sa mise en œuvre est une tâche difficile nécessitant l'adaptation des plans nationaux au Programme 2030, la présence de fonds et d'autres moyens d'exécution suffisants ainsi que l'attachement de tous les pays, de toutes les parties prenantes et de toutes les institutions à la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier.

21. Nombreuses étant les politiques mondiales qui font obstacle au développement durable de ses États

membres, la CARICOM a arrêté quatre domaines dans lesquels il faut renforcer la cohérence entre les échelons national et international, à savoir la coopération fiscale, l'inclusion financière, la viabilité de la dette ainsi que les politiques de lutte contre les changements climatiques et le financement de l'action climatique.

22. La dernière année de la Décennie est une occasion que les Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux peuvent saisir pour plaider vigoureusement contre la tendance à l'atténuation des risques en cours dans le secteur bancaire international, renforcer la coopération intergouvernementale en matière fiscale, réviser les instruments de mesure du développement et réévaluer l'approche multilatérale de la viabilité de la dette, de sorte que les pays très endettés ayant une faible capacité de mobilisation des ressources intérieures puissent avoir accès à l'appui nécessaire. Les Nations Unies pourraient jouer un rôle important en impulsant la dynamique nécessaire pour travailler à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la résilience aux effets des changements climatiques ; elles doivent également appuyer les efforts d'atténuation faits dans les petits États insulaires en développement. La pauvreté n'est pas unidimensionnelle ; la communauté internationale dispose actuellement de nouveaux outils qui pourraient, s'ils sont bien utilisés, assurer une répartition égalitaire des fruits de la mondialisation et faire en sorte que personne ni aucun pays ne souffre du manque de débouchés.

23. **M. Cortorreal** (République dominicaine), parlant au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que selon un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes intitulé « Social Panorama of Latin America 2015 », près de 175 millions de personnes vivent dans la pauvreté dans cette région, tandis que 75 millions d'autres vivent dans l'extrême pauvreté. Si la région a atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement et plusieurs pays ont acquis le statut de pays à revenu intermédiaire, d'importants écarts et disparités subsistent, tant entre les pays qu'au sein de ceux-ci.

24. Une des difficultés majeures réside dans les déficits technologiques. Il y a un besoin impérieux de diffusion et de transfert des innovations et des nouvelles technologies, en particulier des technologies respectueuses de l'environnement, à des conditions de

faveur, notamment des conditions concessionnelles et préférentielles.

25. Réitérant l'attachement de la CELAC à l'élimination de la pauvreté, considérée comme un objectif suprême, l'orateur souligne la nécessité de mettre en place un environnement économique international favorable caractérisé par des systèmes commerciaux, monétaires et financiers qui se renforcent mutuellement et de renforcer la gouvernance économique mondiale. Il est indispensable de respecter la marge de manœuvre décisionnelle et l'autorité de chaque pays ainsi que le droit souverain des États de déterminer comment il convient d'utiliser et de gérer leurs ressources naturelles, lesquelles apportent un appui important au développement économique, à la justice sociale et au bien-être de la population.

26. Le développement durable doit être envisagé sous un angle intégré et global. Lorsqu'on recourt à des méthodes d'analyse et de réduction de la pauvreté parcellaires ou accorde la priorité à certaines dimensions du développement à l'exclusion des autres, on dénature la situation, en particulier celle des pays à revenu intermédiaire. Il ressort clairement du Programme d'action d'Addis-Abeba que l'APD et les autres formes de financement à des conditions concessionnelles sont toujours indispensables à certains pays à revenu intermédiaire. La CELAC invite le système des Nations Unies et les institutions financières internationales à mettre au point des indicateurs transparents permettant de mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable qui ne se limitent pas au revenu par habitant. Ces indicateurs doivent rendre compte de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions et prendre en considération les dimensions sociale, économique et environnementale de la production intérieure ainsi que les insuffisances structurelles existant à tous les niveaux.

27. Le développement durable ne saurait être atteint sans la prise en compte des groupes vulnérables tels que les populations autochtones et les autres groupes tribaux, les personnes d'origine africaine, les femmes, les personnes âgées, les handicapés, les migrants, les enfants et les adolescents. L'équité, l'inclusion sociale et financière et l'accès à un crédit satisfaisant sont indispensables pour assurer l'accès de tous à la justice, la participation des citoyens et une vie digne pour tous. Il ne peut y avoir de développement durable s'il

n'existe pas une véritable égalité entre les hommes et les femmes. La mise en œuvre du Programme 2030 et d'autres accords internationaux doit être axée sur les populations, reposer sur les droits de l'homme et tenir compte de l'égalité des sexes dans tous les domaines.

28. La présence en temps voulu de données de haute qualité, fiables et ventilées est un élément essentiel pour prendre des décisions de façon transparente et mettre en place des politiques à tous les niveaux. La CELAC souligne à nouveau le rôle de premier plan que jouent les activités de suivi et d'examen ainsi que le renforcement des systèmes de données nationaux et régionaux. La présence de données ventilées sur la base du revenu, du sexe, de l'âge, de la race, de l'appartenance ethnique, du statut migratoire, de l'infirmité, du lieu géographique et d'autres caractéristiques pertinentes mettrait mieux en évidence les disparités sociales et régionales. À cet effet, la CELAC lance un appel en faveur de la coopération internationale et du renforcement des capacités nationales.

29. **M. Momen** (Bangladesh), parlant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/71/181) permet de mieux connaître les problèmes qui continuent de freiner les efforts fournis en vue d'éliminer la pauvreté. Si le niveau global de l'extrême pauvreté a baissé dans les pays les moins avancés, les progrès ont été très inégaux. Ces pays restent les plus durement frappés par les conflits, les changements climatiques, les maladies et les chocs économiques et ils ont été incapables d'atteindre la plupart des OMD. Il est particulièrement préoccupant que dans les pays les moins avancés environ 24 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne soient pas scolarisés.

30. Pour cesser d'être les moins avancés, les pays ainsi qualifiés ont besoin d'investir dans leurs secteurs agricole et industriel. Ils doivent également accorder une attention particulière aux femmes et aux enfants. Le secteur privé doit être le principal moteur de la croissance, mais des interventions cohérentes de la part des pouvoirs publics pourraient permettre d'assurer l'égalité, la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la hausse des revenus. Certes, il incombe principalement aux pays les moins avancés de travailler à leur développement, mais le renforcement de l'appui mondial dont ils bénéficient – notamment de

l'APD, des investissements directs étrangers (IDE) et de l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent – pourraient contribuer à l'intensification du développement et à la réduction de la pauvreté. L'orateur se félicite de l'engagement de la communauté internationale à accélérer le lancement des activités de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés.

31. Des synergies prometteuses ont été créées entre le Programme 2030 et le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. L'orateur demande instamment aux partenaires de développement et au système des Nations Unies de se conformer aux dispositions du Programme d'action d'Addis-Abeba. Les pays les moins avancés ont besoin d'un appui supplémentaire et prévisible de la part de la communauté internationale pour faire face aux effets des changements climatiques et des catastrophes et ils accordent beaucoup d'importance à la mise en œuvre de l'Accord de Paris conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'orateur invite également la communauté internationale à veiller à ce que les migrations se déroulent en toute sécurité, de façon régulière et sans heurt pour aider les pays les moins avancés à tirer les avantages des migrations constitutives de catalyseur du développement.

32. Nombreux sont les pays les moins avancés dont les économies sont largement tributaires des exportations d'un ou de quelques produits de base. Ils ont besoin d'aide sous forme de financements, de renforcement des capacités et de transfert de technologie pour diversifier leurs activités et parvenir à l'industrialisation durable requise par l'objectif de développement durable 9. Les partenariats entre les pays les moins avancés et l'ONUDI doivent s'articuler autour de l'appropriation et de la prédominance nationales. Les enseignements tirés de la mise en œuvre des OMD et du thème de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté doivent être exploités dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable et les initiatives prises en vue de débarrasser le monde de la pauvreté.

33. **M. Tuy** (Cambodge), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que le Plan d'action ASEAN-Nations Unies pour 2016-2020 adopté lors du sommet ASEAN-Nations Unies tenu à Vientiane le 7 septembre 2016 est venu confirmer non seulement le Programme 2030,

mais aussi la Vision 2025 de la Communauté de l'ASEAN. À une réunion tenue avec le Secrétaire général à New York le 24 septembre 2016, les ministres des affaires étrangères de l'ASEAN ont souligné la nécessité d'adopter une approche globale du développement durable établissant un juste équilibre entre ses trois piliers et ont arrêté des domaines prioritaires dans lesquels la complémentarité pourrait être renforcée. Dans la région Asie du Sud-Est, l'ASEAN a mis en place un certain nombre de stratégies intégrées et intersectorielles visant à réduire le déficit de développement, aider les collectivités à se prendre en charge et susciter l'intérêt des parties prenantes.

34. L'élimination de la pauvreté est intimement liée au développement rural. Le Plan d'action-cadre de l'ASEAN pour le développement rural et l'élimination de la pauvreté (2011-2015) met l'accent sur une collaboration intersectorielle permettant de créer une convergence entre les initiatives de développement rural et d'élimination de la pauvreté aux niveaux local, national et régional. La stratégie d'auto-assistance de l'ASEAN dénommée « ASEAN-help-ASEAN » promeut l'échange de bonnes pratiques. L'autonomisation des collectivités est favorisée par des stratégies de microfinance, d'entrepreneuriat et d'autonomisation des femmes, ainsi que par la promotion de l'agriculture locale et des pêches, l'amélioration des techniques agricoles et la valorisation des compétences professionnelles. Le forum OG-ONG de l'ASEAN sur le développement rural et l'élimination de la pauvreté a été créé pour servir de lieu de rencontre permettant aux acteurs du secteur privé et de la société civile d'échanger des informations et leurs points de vue.

35. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays à revenu intermédiaire continuent d'avoir besoin de l'aide des pays développés en matière d'élimination de la pauvreté. L'orateur lance un appel aux pays développés pour qu'ils s'emploient à atteindre les objectifs fixés en matière d'APD, à savoir affecter 0,7 pour cent de leur PIB à l'aide aux pays en développement et 0,15 à 0,20 pour cent à l'aide aux pays les moins avancés. En outre, il souligne l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire qui vient compléter la coopération Nord-Sud.

36. **M^{me} Natividad** (Philippines) dit que le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième

Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/71/181) met en lumière le rôle d'une croissance profitant à tous et du travail décent dans la réduction de la pauvreté et la promotion du développement. Le programme économique du Gouvernement de son pays prévoit une réduction du taux de pauvreté de presque 10 pour cent au cours des six prochaines années et vise à transformer les Philippines en un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2022. Étant donné qu'environ les trois quarts des pauvres du monde vivent dans les pays à revenu intermédiaire, l'oratrice préconise une approche plus nuancée de la classification de ces pays qui n'aurait pas pour critère le seul PIB. Sa délégation est heureuse de constater que le rapport du Secrétaire général vise l'indice de pauvreté multidimensionnelle qui fait appel à une approche semblable à celle que l'office national de statistique de son pays a entrepris d'élaborer.

37. Le plan des Philippines dénommé Vision 2040 repose sur une approche axée sur les populations qui concilie les possibilités de croissance et de développement dans l'ensemble des régions, secteurs et groupes socioéconomiques. Le Programme accéléré et durable de lutte contre la pauvreté du pays a pour but d'aider les régions et les zones rurales retardataires en facilitant le transport des biens vers les villes et même l'étranger et de favoriser l'accès à l'emploi et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). La communauté internationale a besoin de mettre à profit les enseignements tirés de la mise en œuvre du thème de la Décennie, notamment en ce qui concerne l'amélioration des systèmes de données et de suivi, l'exploitation des partenariats, la stimulation des échanges mondiaux d'expériences ainsi que la présentation d'initiatives efficaces de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois.

38. **M. Sinha** (Inde) dit que malgré des progrès considérables accomplis ces dernières années, l'élimination de la pauvreté reste le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face. Les inégalités entre les pays et au sein de ceux-ci sont flagrantes et continuent d'avoir de larges ramifications comprenant notamment les conflits et les migrations massives. La rapidité de la croissance économique a permis à des millions de personnes en Inde, qui abrite le sixième de la population mondiale, de vaincre la pauvreté. En particulier, l'Inde a utilisé les TIC de façon novatrice pour assurer l'inclusion financière. Plus d'un milliard de personnes se sont vu délivrer des cartes d'identité

Aadhaar biométriques donnant accès à un large éventail de services électroniques, quelque 250 millions de personnes ont ouvert des comptes bancaires dans le cadre du programme de services financiers Jan-Dhan et beaucoup de gens utilisent des applications conçues pour les téléphones intelligents. Le système Aadhaar a été particulièrement efficace en ce qu'il a permis d'atteindre les populations pauvres, vulnérables et rurales qui se trouveraient marginalisées dans le cas contraire et de rationaliser les régimes de protection sociale tout en comblant les lacunes.

39. Le Gouvernement indien se sert également des TIC pour améliorer l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux installations d'assainissement et à l'eau potable et a entrepris de mettre au point des systèmes de gestion de l'information géographique concernant l'eau, l'inventaire des cultures et d'autres ressources naturelles ainsi qu'un système d'alerte avancée au service des catastrophes naturelles. Il investit lourdement dans les secteurs agricole et industriel tout en assurant des formations professionnelles destinées à mettre les compétences des travailleurs en adéquation avec de bons emplois. Il a aussi mis en place des réformes visant à harmoniser la réglementation fiscale entre les différents États de l'Inde. Plusieurs études internationales, notamment l'édition 2016 du rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté et la prospérité partagée, ont reconnu les succès obtenus par l'Inde dans les activités qu'elle mène en vue de sortir ses populations de la pauvreté.

40. Les OMD et les objectifs de développement durable ont imposé la nécessité de véritables partenariats mondiaux ; l'intérêt croissant que la communauté internationale porte à l'équité des systèmes financiers mondiaux se manifeste dans le débat en cours sur la réforme des institutions de Bretton Woods. L'orateur demande instamment aux États développés d'honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'APD et se félicite de ce que le Secrétaire général ait tenu à faire savoir que les fonds supplémentaires destinés à tout autre usage ne doivent pas être alloués au détriment des fonds de développement. Son pays continuera d'étendre ses partenariats Sud-Sud, en particulier avec les pays les moins avancés, notamment ceux d'Afrique, et les petits États insulaires en développement. L'orateur engage la Commission à user de son pouvoir de mobilisation dans le cadre du processus d'examen quadriennal complet pour faire en sorte que l'accent obstinément mis sur la pauvreté par le Programme 2030 soit pris en considération dans

l'ensemble du système de développement des Nations Unies.

41. **M^{me} Pham Thi Kim Anh** (Viet Nam) dit que l'élimination de la pauvreté a toujours été au cœur des efforts de développement dans son pays, lequel est fier d'avoir réduit de moitié son taux de pauvreté. Si la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté a vu celle-ci reculer à travers le monde, les progrès ont été inégaux tant au sein des pays qu'entre eux. La pauvreté est un phénomène de plus en plus complexe et multidimensionnel, certains groupes étant marginalisés en raison de leur statut socioéconomique ou de leur sexe ou pour d'autres motifs démographiques. Nombreuses sont les personnes ayant réussi à s'extirper de la pauvreté qui risquent d'y retomber à cause de chocs économiques ou climatiques. Pour sortir définitivement les gens de la pauvreté, il faut s'attaquer à ses causes profondes. Des emplois décents doivent être créés pour stimuler la consommation, l'épargne et l'investissement. La transformation structurelle doit être engagée pour favoriser la compétitivité mondiale et relever les niveaux de vie. Le renforcement de la protection sociale et des services publics et la promotion de l'égalité des sexes permettraient de créer la résilience aux chocs et d'assurer une répartition plus égalitaire des progrès.

42. L'importance des politiques nationales ne doit pas éclipser celle de la coopération internationale. L'oratrice lance un appel en faveur d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert et non discriminatoire et demande instamment aux pays donateurs de tenir leurs engagements relatifs à l'APD tels qu'ils sont réitérés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

43. **M. Sareer** (Maldives) dit que tout échange de vues intéressant le Programme 2030 doit avant tout être axé sur la pauvreté et la faim. Son pays a connu un vif succès sur le plan des OMD. Les gouvernements successifs des Maldives ont réalisé de gros investissements dans les domaines de la santé, de l'éducation et des subventions alimentaires et ces investissements ont porté des fruits du point de vue du développement humain. En particulier, le pays prend des dispositions pour exploiter les capacités de sa jeunesse en promouvant l'apprentissage des compétences pratiques et la formation professionnelle. Plusieurs initiatives ont été lancées dans le but de multiplier les possibilités d'emploi offertes aux presque

50 pour cent de la population âgés de moins de 25 ans, notamment le renforcement des établissements d'enseignement supérieur par des investissements publics et privés et la mise en place de salaires et de bourses en faveur des athlètes.

44. Si le PIB du pays s'est accru, c'est en partie grâce au tourisme et à la pêche, deux branches d'activité très vulnérables aux chocs climatiques et aux chocs de marché. Pour assurer une croissance vraiment durable, il faudrait investir dans le domaine du développement humain, procéder à la diversification des activités et disposer d'infrastructures résilientes. À cet égard, les Maldives ont élargi l'éventail d'expériences offert par leur secteur touristique, créant ainsi plus d'emplois dans les collectivités locales, et ont mis en place des zones économiques spéciales pour y concentrer l'industrie et le capital humain.

45. Le pays préconise sans relâche l'adoption d'indicateurs du développement qui, au-delà du PIB, tiendraient compte d'autres facteurs tels que le niveau de vulnérabilité aux risques économiques et environnementaux susceptibles d'inverser les progrès, ce qui préoccupe particulièrement les petits États insulaires en développement. Comme les économistes l'ont fait observer au lendemain du tsunami qui avait frappé l'océan indien en 2004, les activités de reconstruction généralement menées à la suite des catastrophes naturelles enregistrent souvent une hausse trompeuse du PIB qui dénote en réalité la reprise et non pas la croissance. Un autre problème que pose l'utilisation du PIB comme indicateur exclusif du développement réside dans le fait qu'il exprime l'accroissement global des richesses sans tenir compte du caractère équitable ou non de sa répartition.

46. **M^{me} Ortez** (Honduras) dit que la région Amérique latine s'efforce de promouvoir un développement profitant à tous qui générerait des possibilités d'emploi et la sécurité alimentaire en ce qu'il est un élément fondamental garantissant l'accès non seulement aux aliments, mais aussi aux services de santé et à l'éducation. Trois éléments conditionnent cette mission, à savoir la conviction que l'augmentation du bien-être et l'égalité sociale postulent une croissance économique équilibrée et équitable qui ferait progresser les facteurs économiques et sociaux sur un pied d'égalité, la reconnaissance de la nécessité d'une répartition équitable et des droits civils, politiques, sociaux, culturels et économiques de l'individu ainsi que le

respect de la diversité, de la spécificité et de l'identité des diverses régions.

47. Le Gouvernement hondurien a mis en place un certain nombre de politiques et programmes visant à créer des débouchés et à combattre la pauvreté et il applique la feuille de route arrêtée dans son Programme de vie meilleure. Il continue de mettre l'accent sur la production et le travail décent en repositionnant sa politique économique pour en faire la meilleure politique sociale.

48. Il importe de réduire les écarts d'exécution entre les pays, notamment en ce qui concerne l'accès aux financements et les obstacles au transfert de technologie. Les pays développés doivent s'acquitter des engagements qu'ils ont pris en matière d'APD et respecter les principes énoncés dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme 2030, en particulier le principe de responsabilités communes mais différenciées.

49. **M^{me} Noskova** (Fédération de Russie) dit que l'élimination de la pauvreté est à juste titre le but primordial du Programme 2030. La pauvreté est cependant multidimensionnelle et ne saurait être définie sur la seule base du PIB. D'autres facteurs importants doivent être pris en compte, notamment les disparités de revenus et de niveaux d'études. Les pays à revenu intermédiaire illustrent mieux que tout autre le caractère inadapté des critères utilisés actuellement pour évaluer la pauvreté, puisqu'ils comptent plus de 50 pour cent des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Cela étant, la Fédération de Russie estime que l'appui apporté par le système de développement des Nations Unies doit être différencié et prendre en considération divers facteurs, dans l'esprit du principe directeur du Programme 2030 qui veut que personne ne soit laissé de côté. Elle travaille de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement à l'exécution de projets de développement rural en Arménie, au Kirghizistan et au Tadjikistan.

50. La pauvreté engendre des tensions et conflits sociaux, comme on le constate dans certains des pays les moins avancés, en particulier en Afrique subsaharienne. La mise en valeur des capacités industrielles pourrait faciliter son élimination et contribuer dans une large mesure à donner un coup de fouet à l'emploi. L'ONUDI doit continuer de jouer un rôle actif en ce qui concerne la promotion de la

diversification économique, l'assistance aux petites et moyennes entreprises et l'adoption de technologies et normes modernes. Elle a déjà pris un certain nombre d'initiatives importantes dans le prolongement de la Déclaration de Lima sur le développement alternatif adoptée en 2013 et crée avec des gouvernements et le secteur privé des partenariats qui jouent un rôle de plus en plus important dans la promotion du développement durable.

51. En collaboration avec l'ONUDI, la Fédération de Russie exécute des projets d'infrastructure visant à accroître la compétitivité du secteur des exportations en Arménie, à stimuler la production de matériaux de construction au Kirghizistan, à moderniser l'industrie automobile au Bélarus et appuyer l'essor de son industrie alimentaire, ainsi qu'à faciliter les progrès de l'industrie agrochimique et du génie agricole à Cuba.

52. **M. Chandra** (Indonésie) dit que le criminel qui rencontre le plus de succès sur la terre est la pauvreté. Celle-ci donne la mort et prive les gens de leurs choix, de leur sécurité, de leur estime de soi et de leur espoir pour l'avenir. À l'instar d'une grande partie du reste du monde, l'Indonésie a atteint la cible des OMD qui consistait à réduire de moitié la pauvreté. Toutefois, l'objectif d'éliminer totalement la pauvreté qui est prévu dans le Programme 2030 nécessite des solutions novatrices empêchant que des personnes qui se sont arrachées à la pauvreté n'y replongent. Tous les flux financiers – privés, publics et constitutifs d'aide – doivent être exploités et des mesures doivent être prises pour faciliter le crédit, accroître les capacités productives, améliorer les infrastructures et assurer le plein emploi productif et un travail décent pour tous. La coopération doit être renforcée à tous les niveaux, notamment l'échange d'expériences et de savoir-faire et le transfert de technologie à des conditions fixées d'un commun accord. Il importe de renforcer la résilience aux chocs tels que le ralentissement de l'activité économique, les flambées de maladies et les catastrophes naturelles. Les stratégies doivent être adaptées aux situations économiques, sociales, culturelles, démographiques et géographiques spécifiques des divers pays.

53. L'Indonésie est au seuil de la troisième phase de son plan national de développement à long terme (2005-2025) qui comprend un certain nombre de stratégies de réduction de la pauvreté. Le volet de ce plan consacré à la protection sociale apporte aux pauvres, notamment aux élèves et étudiants pauvres,

une aide sanitaire fournie par les banques locales. Le programme national d'autonomisation des collectivités est appuyé par les banques de développement multilatérales. Il existe également un programme d'octroi de crédits visant à fournir des prêts bancaires garantis par l'État aux microentreprises et aux coopératives. Le taux de croissance devant dépasser 5 pour cent en 2017 selon les projections, le Gouvernement indonésien espère réaliser des progrès considérables sur le front de la réduction de la pauvreté.

54. **M. Momeni** (République islamique d'Iran) dit que la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté est une bonne occasion de reconnaître à quel point l'élimination de la pauvreté est indispensable pour assurer un avenir durable. Son pays a fait de la réduction de la pauvreté une priorité nationale de premier plan et exécute un large éventail de programmes visant à promouvoir une croissance profitant à tous et réduire les inégalités. Si le niveau de pauvreté a baissé en valeur absolue, la pauvreté relative et le caractère non inclusif de la croissance restent des problèmes épineux. L'orateur demande qu'à l'avenir le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté apporte des renseignements plus détaillés sur la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, où quelque 10 pour cent de la population vivent dans l'extrême pauvreté.

55. La communauté internationale doit mettre l'accent sur les partenariats mondiaux et régionaux destinés à créer un environnement favorable aux pays en développement, notamment en ce qui concerne l'APD, les investissements directs à l'étranger, le transfert de technologie, la facilitation des échanges commerciaux et l'accès aux ressources financières. Le développement industriel durable profitant à tous a un rôle essentiel à jouer dans l'élimination de la pauvreté. L'ONUDI doit travailler au progrès du développement industriel et de l'innovation en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable 9 qui consiste à bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation.

56. **M. Konfourou** (Mali) dit que son pays a adapté sa stratégie de développement pour la période 2016-2018 au Programme 2030 dans le but de promouvoir le développement durable profitant à tous et de réduire la pauvreté et les inégalités. Cette stratégie porte sur cinq domaines principaux : le renforcement de la paix et de

la sécurité, la consolidation du cadre macroéconomique, la promotion d'une croissance accélérée et durable de nature à générer des emplois, surtout en faveur des pauvres, l'accès équitable aux services de base ainsi que la promotion du développement institutionnel et de la bonne gouvernance.

57. Le Gouvernement malien est très attaché à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali afin de résoudre la crise multidimensionnelle qui secoue le pays depuis 2012 ; parallèlement à ses volets politique et sécuritaire, cet accord donne un degré de priorité élevé au développement national, avec une attention particulière à la région septentrionale. Le Gouvernement a établi un plan de relance d'urgence pour la période 2016-2017 et travaille à l'élaboration d'une stratégie de développement concernant spécialement la région septentrionale et à la création d'un fonds de développement durable d'un montant initial d'environ 457 millions d'euros.

58. Le Gouvernement malien est convaincu que l'égalité des sexes est indispensable à l'élimination de la pauvreté ; en décembre 2015, l'Assemblée nationale a adopté une loi portant établissement de quotas qui exige qu'au moins 30 pour cent de tous les postes pourvus par voie de nomination ou d'élection soient détenus par des femmes. Le Mali a également adopté un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et une politique nationale d'égalité des sexes qui a permis d'assurer la représentation des femmes à tous les niveaux de l'Administration publique, notamment dans les forces armées et les services chargés de faire respecter la loi. En outre, des efforts sont fournis pour combattre les violences faites aux femmes, y compris les mutilations génitales féminines et les mariages précoces. Le Gouvernement a aussi mis en place des programmes destinés spécialement aux femmes rurales pour renforcer leurs compétences managériales et veiller à ce qu'elles aient accès sur un pied d'égalité à toutes les ressources économiques disponibles. L'orateur demande instamment aux partenaires techniques et financiers du pays d'honorer les engagements qu'ils ont pris aux conférences des donateurs tenues à Bruxelles et à Paris respectivement en 2013 et 2015.

59. **M^{me} Karabaeva** (Kirghizistan) dit que le Gouvernement de son pays accorde la priorité à

l'élimination de la pauvreté et qu'entre 2000 et 2013 il a réussi à ramener l'extrême pauvreté de 17,8 pour cent en 2000 à 2,8 pour cent en 2013. En 2014, la Banque mondiale a retiré le Kirghizistan de la liste des pays pauvres pour le classer dans la catégorie des pays en développement à revenu intermédiaire.

60. Le niveau de pauvreté reste cependant un problème social pressant. Certes, le Gouvernement a adopté un certain nombre de mesures économiques et sociales visant à améliorer le niveau de vie, mais les progrès demeurent lents en raison de facteurs extérieurs tels que la volatilité des marchés, les changements climatiques et l'absence de stabilité ainsi que la situation géographique du pays. Non seulement les montagnes occupent plus de 70 pour cent de la superficie totale du Kirghizistan, mais le pays n'a pas accès à la mer. À cause de leur éloignement, de leur inaccessibilité, de la rigueur de leurs conditions climatiques et de leur isolement informationnel, les pays sans littoral doivent dépenser plus pour s'assurer un niveau de vie élémentaire, ce qui limite leur capacité à éliminer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable.

61. La stratégie nationale de développement durable du Kirghizistan pour la période 2013-2017 comprend une large panoplie d'initiatives de réduction de la pauvreté ; son programme de renforcement du régime de protection sociale pour la période 2015-2017 vise à fournir une assistance sélective aux populations les plus vulnérables et à promouvoir l'emploi. En janvier 2015, les allocations mensuelles versées aux familles à faible revenu ont été augmentées de 10,2 pour cent. Des réformes du système sanitaire national ont été menées pour faire en sorte que chaque citoyen bénéficie de soins de santé appropriés indépendamment de sa condition sociale ou de son sexe. Une stratégie de développement de l'éducation pour les années 2012 à 2020 est aussi en cours d'exécution et comprend des réformes de l'enseignement professionnel et technique destinées à préparer des spécialistes possédant les compétences requises qui viendraient renforcer la population active. Un nouveau programme a été adopté pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées et les pensions seront désormais indexées chaque année afin d'assurer un niveau de vie minimum.

62. Le Gouvernement kirghiz estime que l'élimination de la pauvreté ne saurait être dissociée de celle des inégalités entre les hommes et les femmes. Il a adopté une stratégie nationale d'égalité des sexes

pour la période 2012-2020 qui porte sur des questions prioritaires telles que la place des femmes dans l'économie, l'éducation des femmes et des filles, l'accès à la justice et l'égalité politique. Cette stratégie vise à rendre les femmes autonomes sur toute la ligne, notamment les femmes rurales, les femmes âgées ainsi que les femmes à la santé précaire et d'autres catégories de femmes vulnérables.

63. Enfin le Gouvernement kirghiz demande instamment à tous les pays donateurs de s'acquitter des engagements qu'ils ont pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba.

64. **M^{me} Chow** (Singapour) dit qu'un demi-siècle auparavant, au moment où son pays accédait à l'indépendance, les trois quarts de la population vivaient dans des habitats spontanés, au milieu d'infrastructures et d'installations d'assainissement déplorables. Des décennies de dur labeur ont cependant transformé Singapour en une ville ayant une qualité de vie élevée, une économie compétitive et un environnement durable.

65. Petit État insulaire dont la seule et meilleure ressource est son capital humain, Singapour a mis l'accent sur l'accès de tous à l'éducation aux niveaux primaire et secondaire. Selon le Programme d'évaluation des étudiants internationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques, même les étudiants singapouriens issus de milieux moins aisés excellent dans les études. Le Gouvernement singapourien vient aussi de lancer son programme SkillsFuture qui favorisera l'acquisition des compétences nécessaires aux économies en transformation en veillant à ce que l'apprentissage se poursuive tout au long de la vie adulte. Neuf Singapouriens sur dix sont propriétaires de leurs maisons, grâce à des plans d'épargne à long terme conçus par les pouvoirs publics. Le Gouvernement a également mis en place un régime d'assurance maladie obligatoire subventionné en faveur des familles à faible revenu et à revenu intermédiaire pour les hospitalisations et les soins de longue durée, afin d'éviter que des factures médicales inattendues ne plongent les gens dans la pauvreté.

66. Singapour a reçu de l'aide de la communauté internationale à l'époque où elle était un jeune pays. Elle la rend actuellement en partageant son expérience et son savoir-faire en matière de développement avec d'autres pays en développement. Elle a dispensé une formation à plus de 100 000 fonctionnaires issus de

170 pays dans le cadre de son programme de coopération et a fourni une assistance technique à plus de 40 pays dans le cadre de ses troisièmes programmes de formation en faveur des pays.

67. **M. Skinner-Klee** (Guatemala) dit qu'en dépit des nombreux engagements pris pendant la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier les pays à revenu intermédiaire, continuent de se heurter à d'importantes lacunes structurelles telles que la faiblesse de la productivité, le déphasage des services de santé et d'éducation, la ténacité des disparités entre les sexes et des inégalités territoriales et la vulnérabilité aux changements climatiques. En outre, les pays exportateurs de produits de base ne reçoivent jamais de prix justes ou rémunérateurs, les bénéficiaires de ce commerce allant plutôt toujours aux pays acheteurs, lesquels dominent le marché international. Cette situation est exacerbée par les subventions agricoles accordées dans les pays industrialisés, système qui perpétue le cycle de la pauvreté dans le monde en développement et met les pays en développement dans une situation précaire. Il incombe dès lors aux acteurs internationaux de tout bord, secteur public et secteur privé confondus, de travailler collectivement au progrès du Programme 2030 dans le but d'éliminer la pauvreté, en tenant compte des conditions déséquilibrées et préjudiciables du commerce international.

68. Le Guatemala a lancé son propre plan national de développement, une stratégie à long terme dénommée « K'atun, Notre Guatemala 2032 », qui a été conçu pour adapter toute la politique de développement du pays aux objectifs de développement durable. Ce plan servira de feuille de route permettant de donner un degré de priorité élevé aux activités économiques productives en favorisant l'accès à des emplois dignes et à l'auto-emploi, parallèlement aux mécanismes d'accroissement de la concurrence, en vue de réduire la pauvreté et les inégalités.

69. Le Gouvernement guatémaltèque accorde aussi son attention à l'égalité des sexes, d'autant plus que les femmes constituent près de 43 pour cent de la population économiquement active du Guatemala, selon les chiffres fournis par l'Institut national de statistique. Il importe par conséquent de créer de meilleurs lieux de travail offrant aux femmes les mêmes conditions de travail et les mêmes conditions économiques qu'aux hommes.

70. La délégation guatémaltèque espère que la Commission s'emploiera avec la Troisième Commission à susciter une attention générale sur la lutte contre les inégalités sous toutes leurs formes et à élaborer des mesures tangibles permettant de faire face aux causes structurelles du sous-développement, de la marginalisation, de la faim et de la pauvreté, qui tous contribuent à forcer de si nombreux habitants du Guatemala à abandonner leur domicile pour émigrer à la recherche de meilleures possibilités pour eux-mêmes et leurs enfants.

71. **M^{me} Zanudin** (Malaisie) dit que le programme de développement de son pays met l'accent sur l'élimination de la pauvreté. La Malaisie a atteint en 2000, soit bien avant l'échéance, l'objectif du Millénaire pour le développement qui consistait à réduire la pauvreté de moitié. Depuis lors, la pauvreté a reculé jusqu'à tomber à 0,6 pour cent en 2014 et l'extrême pauvreté a été pratiquement éliminée en 2015. Le pays n'entend cependant pas se reposer sur ses lauriers. En adoptant son propre modèle d'indice de pauvreté multidimensionnelle, il a étendu la mesure de la pauvreté au-delà du revenu pour rendre compte d'autres aspects de celle-ci, à savoir ceux qui touchent à l'éducation, à la santé et à la qualité de vie.

72. Le Gouvernement malaisien a la ferme volonté d'intensifier l'inclusivité par des initiatives visant à relever davantage les revenus et la qualité de vie des Malaisiens à faible revenu, en privilégiant l'appui fondée sur les résultats et l'assistance liée à la productivité, notamment la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat, l'adoption de technologies, la possession d'éléments d'actif et l'investissement dans l'amélioration de la connectivité et des commodités de base. À l'horizon 2020, il ambitionne de doubler le revenu moyen des 40 pour cent de ménages les plus défavorisés, les hissant ainsi à la classe intermédiaire, de relever le pourcentage de femmes dans la population active et d'améliorer la connectivité, la mobilité et les infrastructures en milieu rural.

73. Les partenariats internationaux et régionaux sont un des éléments essentiels permettant d'éliminer la pauvreté à l'échelle mondiale. La poursuite de l'appui apporté par les pays développés est indispensable pour créer l'environnement favorable nécessaire et mettre en place les moyens d'exécution dont ont besoin les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les

petits États insulaires en développement et les pays à revenu intermédiaire.

74. **M^{me} Kalamwina** (Zambie) dit qu'étant donné que plus de 50 pour cent de la population des pays les moins avancés vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, il faut donner un degré de priorité élevé aux efforts mondiaux concertés visant à éliminer l'extrême pauvreté. Il est dès lors indispensable de veiller à ce que les plans de développement nationaux concordent avec le Programme 2030. Les interventions mondiales doivent mettre l'accent sur la nécessité d'adopter une approche holistique, équitable et clairvoyante dans la prise de décisions à tous les niveaux.

75. La Zambie a réalisé de multiples interventions destinées à éliminer la faim et l'extrême pauvreté dans les zones rurales, où la pauvreté se concentre. En 2014 elle a élargi le programme de transferts sociaux en espèces qu'il avait lancé en 2003, l'étendant à 31 nouvelles circonscriptions administratives à travers le pays, ce qui apporte maintenant un appui à plus de 222 000 ménages au total. D'autres stratégies destinées à accélérer la réduction de la pauvreté sont l'assistance aux ménages agricoles, la formation professionnelle, la promotion des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, le programme d'autonomisation des femmes et le régime de bourses d'études.

76. La Zambie progresse également dans sa stratégie d'industrialisation et de création d'emplois, avec un accent particulier sur l'industrialisation rurale. Jusqu'à présent, six zones économiques et parcs industriels multiservices ont été créés à travers le pays. On espère qu'ils deviendront des centres d'excellence en matière de création de valeur ajoutée, de recherche et de développement, où les Zambiens viendraient parfaire leurs compétences comme employés et entrepreneurs.

77. **M. Kafle** (Népal) dit que la réduction de la pauvreté est au cœur du programme de développement de son pays depuis 25 ans. Le Gouvernement népalais a mis en place des orientations et des mesures institutionnelles qui font de la création d'emplois la pierre angulaire de toutes les initiatives. En conséquence, l'extrême pauvreté a été réduite de moitié au cours de la décennie écoulée. Des réductions supplémentaires sont prévues pour les années à venir et le Népal a l'ambition de sortir de la catégorie des pays les moins avancés à l'horizon 2022, bien que les tremblements de terre qui l'ont frappé l'année dernière aient créé de nouveaux obstacles sur la voie de cet objectif. L'agriculture est le pilier de l'économie du

pays. L'accent est mis sur l'autonomisation et l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes autochtones. L'éducation est un grand facteur d'égalisation qui pourrait entraîner une répartition plus équitable des fruits du développement. Le tourisme durable est également important à cet égard.

78. Les efforts nationaux seuls ne seraient cependant pas suffisants et doivent être complétés par des mesures de soutien internationales apportant aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral un appui financier et technique accru, prévisible et soutenu adapté à leurs besoins particuliers. La priorité doit être accordée aux pays comme le Népal qui se relèvent de conflits et de catastrophes.

79. **M^{me} Hernández Vásquez** (Mexique) dit que la pauvreté porte atteinte à la dignité des personnes, limite leurs libertés et droits fondamentaux et les empêche de satisfaire leurs besoins élémentaires, ce qui entrave leur pleine intégration dans la société. C'est un phénomène multidimensionnel qui influe sur d'autres domaines, notamment l'éducation, les services de santé, l'alimentation et le logement. Il est donc nécessaire de se doter d'instruments universels permettant d'obtenir des données exactes et ventilées allant plus loin que la mesure du revenu par habitant.

80. Les progrès accomplis sur le front de la réduction de la pauvreté étant inégaux dans les différentes parties du monde, une attention particulière doit être accordée à la pauvreté frappant les zones rurales, les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les groupes autochtones et les migrants. Pour vaincre la pauvreté, il faut mettre en place des politiques publiques favorisant la création d'emplois bien rémunérés assortis d'une assurance accident et maladie, l'enseignement primaire et secondaire universel, les soins de santé ainsi que l'accès à un logement convenable et à une alimentation saine.

81. Puisque la pauvreté est une question transversale, aucun pays ne peut relever tout seul les défis qu'elle présente. On ne peut la combattre que si on trouve un juste équilibre entre les trois dimensions du développement durable, à savoir la paix, le développement et les droits de l'homme. Il faut s'attaquer à ses causes ; la communauté internationale a l'obligation de promouvoir le développement, celui-ci étant une condition nécessaire pour assurer une paix durable. L'élimination de la pauvreté est donc non seulement une tâche ardue, mais également une priorité éthique, sociale et économique. Il importe de

reconnaître que les pays à revenu intermédiaire abritent la majorité des pauvres du monde et qu'ils rencontrent des problèmes de développement persistants.

82. La coopération pour le développement industriel durable est aussi essentielle et commande la participation du monde des affaires. Le Gouvernement mexicain est conscient de l'importance qu'il y a à renforcer la coopération avec le secteur privé, la société civile, le monde universitaire, les organisations internationales et les institutions financières afin d'accroître les investissements requis pour atteindre les objectifs de développement durable. L'élimination de la pauvreté ne peut se réaliser sans la pleine participation du secteur privé ; le développement industriel pourrait offrir des emplois décents aux jeunes et constitue également un catalyseur pouvant stimuler les progrès scientifiques, techniques et infrastructurels pour favoriser le développement durable qui viendrait renforcer les initiatives prises pour combattre l'extrême pauvreté et l'éliminer.

83. **M. Sobral Duarte** (Brésil) dit que la multidimensionnalité de la pauvreté ressort de l'universalité du Programme 2030 ; la réalisation de l'objectif 1, relatif à l'élimination de la pauvreté, est indissociable de la mise en œuvre des 16 autres objectifs de développement durable. Les moyens requis pour financer le développement et, par suite, combattre la pauvreté sont énoncés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. La communauté internationale possède déjà les outils, la volonté politique et les connaissances dont elle a besoin pour résoudre la question ; elle doit à présent accorder la priorité à la concrétisation et aux changements structurels. Les organismes, fonds et programmes doivent concourir à la création d'un environnement international favorable permettant d'éliminer totalement la pauvreté et d'atteindre le développement durable.

84. Il ressort des résultats obtenus par le Brésil au cours de la décennie écoulée que les progrès économiques et les forces du marché à eux seuls ne peuvent pas apporter de solutions de longue durée à l'élimination de la pauvreté. Il est indispensable de renforcer les réseaux de protection sociale par des programmes de transfert en espèce pleinement intégrés dans les régimes d'éducation et de santé publique. Au Brésil, de tels programmes ont amélioré l'accès des groupes sociaux les plus pauvres et les plus marginalisés aux services financiers et ont abouti au retrait du pays de la carte de la faim dans le monde

établie par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les femmes jouent un rôle de premier plan au Brésil en tant que principales bénéficiaires des transferts en espèces conditionnels, qui leur donnent les moyens de participer pleinement et en toute égalité à la prise de décisions et ont permis de rationaliser les programmes mêmes.

85. Pour réaliser des progrès durables, il faut adopter une approche équilibrée qui accorde de l'importance aux droits de l'homme et ne laisse personne de côté, permettant ainsi de rompre le cycle de la pauvreté dans ses aspects multidimensionnel et intergénérationnel. À cet égard, le Brésil est favorable à la proclamation d'une troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté qui commencerait en 2018, afin de maintenir la dynamique des efforts qui se font pour éliminer la pauvreté à l'horizon 2030.

86. **M. Bama** (Burkina Faso) dit que le Gouvernement de son pays accorde une grande priorité à l'élimination de la pauvreté. En juillet 2016, il adopté un plan national de développement économique et social visant à réformer les institutions, moderniser l'Administration publique, valoriser le capital humain et renforcer les secteurs économiques essentiels. Les objectifs stratégiques de ce plan incluent les principales cibles des objectifs de développement durable et du programme de l'Union africaine intitulé « Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons », pour permettre de mieux intégrer la croissance économique et la transformation, de réduire les inégalités et de promouvoir l'inclusion sociale et la durabilité de l'environnement. Le plan a été conçu pour créer environ 50 000 emplois par an et ramener l'incidence de la pauvreté de 40 à 35 pour cent à l'horizon 2020.

87. La délégation du Burkina Faso a la ferme conviction que l'extrême pauvreté peut être éliminée à l'horizon 2030 dans le monde entier si les pays agissent en synergie et dans le cadre de partenariats renforcés destinés à faciliter la transformation structurelle des économies nationales.

88. **M. Conte** (Guinée) dit que par le placement de l'objectif d'éliminer la pauvreté et la faim au cœur du Programme 2030, la communauté internationale a envoyé un message aux populations pauvres du monde entier, lesquelles pourraient trouver du réconfort dans le fait que le délai officiellement imparti pour éliminer l'extrême pauvreté ait été fixé à 15 ans. Ce message sera cependant sans lendemain si les financements nécessaires pour efficacement mettre en œuvre le

Programme 2030 font défaut. Toutes les ressources intérieures et extérieures disponibles doivent être mobilisées dans les secteurs public et privé. À cet égard, les engagements pris d'un commun accord dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba doivent permettre de mobiliser sur une large échelle les ressources requises pour éliminer la pauvreté à l'horizon 2030. La deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté doit tirer parti des acquis de la première pour favoriser la réalisation de l'objectif suprême qui consiste à éliminer la pauvreté dans le cadre du développement durable. Il importe que la communauté internationale saisisse le caractère multidimensionnel de la pauvreté, qui ne se limite pas à l'absence de revenu ou d'accès aux moyens de subsistance.

89. Le Gouvernement guinéen a mis au point un programme quinquennal de développement socioéconomique portant sur la période 2016-2020 pour faire face à des problèmes essentiels tels que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la diversification et l'extension de l'économie, le renforcement des infrastructures et l'amélioration de la défense et de la sécurité. Touchant également au bien-être, à l'égalité des sexes et à l'élimination de la pauvreté, ce programme servira de cadre conceptuel de l'aide attendue des partenaires bilatéraux et multilatéraux du pays.

La séance est levée à 12 h 55.